

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

20 décembre 2019

AU 30 SEPTEMBRE 2019

Note au lecteur

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

Le *Rapport mensuel des opérations financières* au 31 octobre 2019 sera publié le 24 janvier 2020.

Faits saillants de septembre 2019

Au 30 septembre 2019, soit pour les six premiers mois de 2019-2020, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affiche un surplus de 3,8 milliards de dollars. Il s'agit d'une diminution de 19 millions de dollars par rapport à celui observé l'année précédente à pareille date.

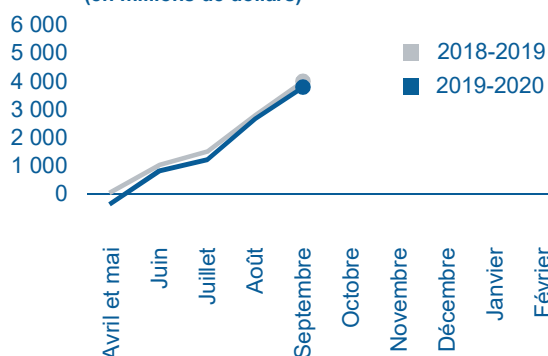
Ce résultat provient :

- de revenus de 57,3 milliards de dollars;
- de dépenses de 52,3 milliards de dollars;
- des versements de 1,2 milliard de dollars au Fonds des générations.

Pour l'ensemble de l'année, selon *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2019, un surplus budgétaire de 1,4 milliard de dollars était prévu. Sur la base de l'information disponible, une révision à la hausse du solde budgétaire est prévisible, le portant à 1,7 milliard de dollars (voir page 7).

- Ce surplus servira à faire face à un potentiel ralentissement économique, à lutter contre les changements climatiques et à réduire la dette.

Solde budgétaire cumulatif (en millions de dollars)



SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Septembre			Avril à septembre			
	2018	2019	Variation	2018-2019	2019-2020	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	7 760	7 839	79	44 434	45 375	941	2,1
Transferts fédéraux	1 914	2 234	320	11 033	11 944	911	8,3
Revenus consolidés	9 674	10 073	399	55 467	57 319	1 852	3,3
Dépenses de portefeuilles	-7 624	-8 082	-458	-45 851	-48 400	-2 549	5,6
Service de la dette	-722	-675	47	-4 449	-3 878	571	-12,8
Dépenses consolidées	-8 346	-8 757	-411	-50 300	-52 278	-1 978	3,9
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	1 328	1 316	-12	5 167	5 041	-126	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-200	-195	5	-1 355	-1 248	107	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽³⁾	1 128	1 121	-7	3 812	3 793	-19	—

REVENUS CONSOLIDÉS

Revenus autonomes

Au 30 septembre 2019, soit pour les six premiers mois de 2019-2020, les revenus autonomes totalisent 45,4 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 941 millions de dollars (2,1 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La variation cumulative des revenus autonomes a légèrement augmenté en septembre, en raison notamment de la hausse de l'impôt sur le revenu des particuliers et des impôts des sociétés, en partie compensée par la baisse des revenus provenant des entreprises du gouvernement.

Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 973 millions de dollars (2,8 %), pour atteindre 36,0 milliards de dollars, en raison de :

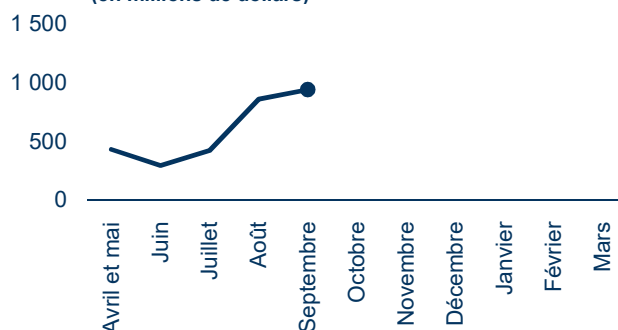
- la hausse de 658 millions de dollars (4,2 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers**, découlant notamment de la croissance des salaires et traitements en 2019;
- la diminution de 11 millions de dollars (0,3 %) des **cotisations pour les services de santé**, découlant principalement de la réduction du taux de cotisation au Fonds des services de santé pour toutes les PME québécoises;
- la hausse de 72 millions de dollars (1,9 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, attribuable notamment au suivi favorable des rentrées fiscales, et ce, malgré la décroissance des profits des entreprises au premier semestre de 2019;
- la diminution de 205 millions de dollars (20,5 %) de l'**impôt foncier scolaire**, attribuable à la réforme du régime de la taxe scolaire, qui vise la diminution des taux de taxes scolaires au Québec;
- la hausse de 459 millions de dollars (4,1 %) des **taxes à la consommation**, en raison notamment de la croissance des ventes au détail et de la construction résidentielle.

Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 456 millions de dollars (6,2 %), pour atteindre 7,9 milliards de dollars, en raison notamment de :

- l'augmentation des **droits et permis** de 98 millions de dollars (4,8 %), attribuable principalement à la hausse des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec;
- la hausse des **revenus divers** de 358 millions de dollars (6,6 %), attribuable notamment à la hausse des revenus de Capital Mines Hydrocarbures en lien avec la vente des actions détenues dans Minerai de fer Québec.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont diminué de 488 millions de dollars (24,5 %), pour s'établir à 1,5 milliard de dollars. En juin 2018, Hydro-Québec avait réalisé un gain exceptionnel à la suite de la cession partielle de la filiale TM4. Par ailleurs, la valeur des exportations d'Hydro-Québec a diminué par rapport à l'an dernier en raison surtout des températures moins élevées.

Variation cumulative des revenus autonomes
(en millions de dollars)



REVENUS AUTONOMES

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Septembre			Avril à septembre			
	2018	2019	Variation	2018-2019	2019-2020	Variation	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	3 053	3 266	213	15 779	16 437	658	4,2
Cotisations pour les services de santé	558	605	47	3 287	3 276	-11	-0,3
Impôts des sociétés	502	602	100	3 840	3 912	72	1,9
Impôt foncier scolaire	144	122	-22	1 000	795	-205	-20,5
Taxes à la consommation	1 994	1 884	-110	11 123	11 582	459	4,1
Revenus fiscaux	6 251	6 479	228	35 029	36 002	973	2,8
Droits et permis	294	311	17	2 026	2 124	98	4,8
Revenus divers	971	1 034	63	5 388	5 746	358	6,6
Autres revenus autonomes	1 265	1 345	80	7 414	7 870	456	6,2
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	7 516	7 824	308	42 443	43 872	1 429	3,4
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	244	15	-229	1 991	1 503	-488	-24,5
TOTAL	7 760	7 839	79	44 434	45 375	941	2,1

Transferts fédéraux

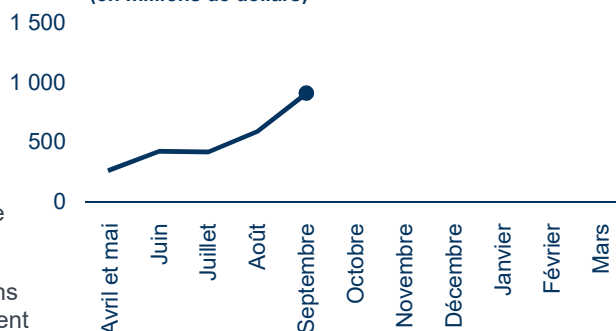
Au 30 septembre 2019, soit pour les six premiers mois de 2019-2020, les transferts fédéraux totalisent 11,9 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 911 millions de dollars (8,3 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La variation cumulative des transferts fédéraux a augmenté en septembre, principalement en raison de la péréquation et des autres programmes.

Les revenus provenant de la **péréquation** ont augmenté de 696 millions de dollars (11,9 %), pour atteindre 6,6 milliards de dollars, en raison de la croissance du PIB nominal canadien, qui détermine en partie le rythme de croissance de cette enveloppe.

Les revenus provenant des autres programmes ont augmenté de 189 millions de dollars (15,9 %), pour atteindre 1,4 milliard de dollars, en raison notamment de l'entente conclue avec le gouvernement fédéral relativement au remboursement des dépenses liées aux demandeurs d'asile.

Variation cumulative des transferts fédéraux
(en millions de dollars)



TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Septembre			Avril à septembre			
	2018	2019	Variation	2018-2019	2019-2020	Variation	Variation (%)
Péréquation	978	1 094	116	5 866	6 562	696	11,9
Transferts pour la santé	535	540	5	3 171	3 241	70	2,2
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	136	127	-9	808	764	-44	-5,4
Autres programmes	265	473	208	1 188	1 377	189	15,9
TOTAL	1 914	2 234	320	11 033	11 944	911	8,3

DÉPENSES CONSOLIDÉES

Au 30 septembre 2019, soit pour les six premiers mois de 2019-2020, les dépenses consolidées totalisent 52,3 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 2,0 milliards de dollars (3,9 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La variation cumulative des dépenses s'est poursuivie en septembre, en raison de la hausse des dépenses de portefeuilles, notamment en Éducation et Enseignement supérieur.

Les dépenses du portefeuille **Éducation et Enseignement supérieur** ont augmenté de 482 millions de dollars (4,6 %), pour atteindre 11,0 milliards de dollars, en raison principalement de :

- la hausse de 451 millions de dollars des dépenses des commissions scolaires, notamment attribuable à la croissance du nombre d'enseignants, qui découle de l'augmentation du nombre d'élèves, et à l'indexation des échelles salariales.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 1,2 milliard de dollars (5,8 %), pour atteindre 21,8 milliards de dollars, en raison principalement de :

- la hausse de 723 millions de dollars des dépenses des établissements de santé et services sociaux, notamment attribuable à l'augmentation des heures allouées aux services à la population et du coût des médicaments, ainsi qu'à l'indexation des échelles salariales et à la relativité salariale des personnes en emploi au 1^{er} avril 2019;
- l'augmentation de 325 millions de dollars des dépenses de la Régie de l'assurance maladie du Québec, notamment pour les services médicaux, pharmaceutiques, optométriques et dentaires.

Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 871 millions de dollars (5,9 %), pour atteindre 15,6 milliards de dollars, en raison notamment de :

- la hausse de 284 millions de dollars des dépenses du portefeuille Sécurité publique, résultant notamment de l'aide financière accordée relativement aux inondations du printemps 2019;
- la hausse de 194 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, dont 141 millions de dollars pour l'augmentation des paiements de l'Allocation famille à la suite de la bonification de l'aide accordée pour les deuxième et troisième enfants et 30 millions de dollars pour la hausse des subventions aux centres de la petite enfance (CPE);
- la hausse de 50 millions de dollars des dépenses du portefeuille Transports, résultant notamment des contributions de 85 millions de dollars versées pour le Réseau express métropolitain.

Les dépenses du **service de la dette** ont diminué de 571 millions de dollars (12,8 %), pour s'établir à 3,9 milliards de dollars, en raison notamment du remboursement accéléré de la dette à partir du Fonds des générations, de la baisse des taux d'intérêt et de la hausse des revenus du Fonds d'amortissement des régimes de retraite, qui sont inscrits en déduction du service de la dette.

Variation cumulative des dépenses consolidées
(en millions de dollars)



DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR PORTEFEUILLE⁽⁴⁾

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Septembre			Avril à septembre			
	2018 ⁽⁵⁾	2019	Variation	2018-2019 ⁽⁵⁾	2019-2020	Variation	Variation (%)
Éducation et Enseignement supérieur	1 983	2 197	214	10 551	11 033	482	4,6
Santé et Services sociaux	3 526	3 690	164	20 562	21 758	1 196	5,8
Autres portefeuilles ⁽⁶⁾	2 115	2 195	80	14 738	15 609	871	5,9
Dépenses de portefeuilles	7 624	8 082	458	45 851	48 400	2 549	5,6
Service de la dette	722	675	-47	4 449	3 878	-571	-12,8
TOTAL	8 346	8 757	411	50 300	52 278	1 978	3,9

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, ainsi que par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs et les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs.

Pour la période d'avril à septembre 2019, les surplus financiers nets atteignent 5,0 milliards de dollars et s'expliquent principalement par :

- le surplus de 5,0 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 844 millions de dollars pour les placements, prêts et avances, incluant la croissance de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽⁷⁾ et un investissement de 283 millions de dollars en actions privilégiées de REM inc.;
- les besoins financiers de 1,0 milliard de dollars pour les immobilisations du gouvernement en raison d'investissements de 3,1 milliards de dollars, dont 1,6 milliard de dollars par les établissements de santé et services sociaux et d'éducation, notamment pour l'agrandissement, la construction et le réaménagement d'infrastructures, et 994 millions de dollars par le Fonds des réseaux de transport terrestre, principalement pour le remplacement d'infrastructures routières. Ces investissements sont en partie compensés par les dépenses d'amortissement de 2,1 milliards de dollars⁽⁷⁾;
- les surplus financiers de 1,7 milliard de dollars liés aux régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui présentent un besoin en liquidités pour le versement des prestations aux employés de l'État de 3,1 milliards de dollars, lequel est inférieur à la dépense comptabilisée de 4,8 milliards de dollars. Cette dépense est principalement constituée du coût des prestations acquises au cours de la carrière de ces employés, soit 1,4 milliard de dollars, et des intérêts sur les obligations relatives à celles-ci de 3,3 milliards de dollars⁽⁷⁾.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à septembre	
	2018-2019	2019-2020
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	5 167	5 041
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	-1 622	-844
Immobilisations	-802	-1 020
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	1 255	1 669
Autres comptes ⁽⁸⁾	-756	147
Total des opérations non budgétaires	-1 925	-48
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	3 242	4 993

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE EN 2019-2020

Les résultats au 30 septembre 2019 affichent un excédent budgétaire de 3,8 milliards de dollars, un solde semblable à celui constaté au cours de la même période l'an dernier.

- Le surplus budgétaire de 1,1 milliard de dollars réalisé au cours du mois de septembre provient principalement de la croissance modérée des dépenses.

La croissance des dépenses s'accéléralera au cours des prochains mois, pour atteindre le niveau prévu.

- Les initiatives importantes visant à améliorer la qualité des services en santé et en éducation annoncées dans le *Plan budgétaire du Québec* de mars 2019 auront pour effet d'accélérer la croissance des dépenses dans la deuxième moitié de l'année 2019-2020.
- Par ailleurs, dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2019, le gouvernement a présenté des initiatives additionnelles de 857 millions de dollars qui rehausseront la croissance des dépenses d'ici la fin de l'année 2019-2020.

Ainsi, sur la base de l'information disponible, un surplus budgétaire de 1,7 milliard de dollars est prévisible pour 2019-2020.

- Ce surplus servira à faire face à un potentiel ralentissement économique, à lutter contre les changements climatiques et à réduire la dette.
- L'évolution des prévisions budgétaires pour 2019-2020 depuis le budget de mars 2019 est présentée dans l'annexe 1.

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE POUR 2019-2020

(en millions de dollars)

	2019-2020
RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES AU 30 SEPTEMBRE 2019⁽³⁾	3 793
RÉSULTATS À VENIR D'OCTOBRE 2019 À MARS 2020	
Résultats excluant les initiatives	
– Revenus consolidés	60 216
– Dépenses consolidées	–60 068
– Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	–1 423
Sous-total	–1 275
Initiatives – Mise à jour de l'automne 2019	
– Remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois	–332
– Initiatives ciblées pour répondre à des besoins spécifiques	–525
Sous-total	–857
TOTAL	–2 132
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU⁽³⁾ – ESTIMATION EN DATE DU 20 DÉCEMBRE 2019	1 661

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2019

Sur la base de l'information disponible, un surplus budgétaire de 1,7 milliard de dollars est estimé pour 2019-2020. Il s'agit d'une révision à la hausse de 261 millions de dollars, comparativement au surplus de 1,4 milliard de dollars prévu dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2019.

Ainsi, selon l'estimation en date du 20 décembre 2019, la révision à la hausse du solde budgétaire provient de :

- la hausse de 161 millions de dollars des revenus autonomes, s'expliquant notamment par le suivi des revenus fiscaux, principalement les déductions à la source à l'impôt sur le revenu des particuliers, et par le suivi de la vente aux enchères de droits d'émission de gaz à effet de serre (GES) du 19 novembre 2019;
- la non-utilisation de la provision pour éventualités de 100 millions de dollars.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019-2020

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2019	Mise à jour de l'automne 2019 ⁽⁹⁾	Variation (%) ⁽¹⁰⁾	Révisions	Estimation du 20 décembre 2019	Variation (%) ⁽¹⁰⁾
REVENUS CONSOLIDÉS						
Impôt sur le revenu et les biens						
Impôt sur le revenu des particuliers	32 498	33 240	4,6	125	33 365	5,0
Cotisations pour les services de santé	6 596	6 547	3,0	—	6 547	3,0
Impôts des sociétés	8 516	8 707	-5,2	25	8 732	-4,9
Impôt foncier scolaire	1 553	1 548	-16,5	—	1 548	-16,5
Taxes à la consommation	21 864	21 975	4,6	-25	21 950	4,5
Revenus fiscaux	71 027	72 017	2,6	125	72 142	2,8
Droits et permis	4 229	4 376	0,3	36	4 412	1,2
Revenus divers	10 680	11 109	-3,8	—	11 109	-3,8
Autres revenus autonomes	14 909	15 485	-2,7	36	15 521	-2,4
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	85 936	87 502	1,7	161	87 663	1,8
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 778	4 436	-20,0	—	4 436	-20,0
Total des revenus autonomes	90 714	91 938	0,3	161	92 099	0,5
Transferts fédéraux	24 924	25 436	10,0	—	25 436	10,0
Total des revenus consolidés	115 638	117 374	2,3	161	117 535	2,4
DÉPENSES CONSOLIDÉES						
Éducation et Enseignement supérieur	-24 436	-24 577	6,5	—	-24 577	6,5
Santé et Services sociaux	-45 433	-45 444	6,8	—	-45 444	6,8
Autres portefeuilles ⁽⁶⁾	-34 169	-35 441	10,4	—	-35 441	10,4
Dépenses de portefeuilles	-104 038	-105 462	7,9	—	-105 462	7,9
Service de la dette	-8 996	-7 741	-11,2	—	-7 741	-11,2
Total des dépenses consolidées	-113 034	-113 203	6,3	—	-113 203	6,3
Provision pour éventualités	-100	-100	—	100	—	—
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	2 504	4 071	—	261	4 332	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE						
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 504	-2 671	—	—	-2 671	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽³⁾	—	1 400	—	261	1 661	—

ANNEXE 2 : DÉPENSES PAR MISSION

Les dépenses gouvernementales sont ventilées dans cinq missions consacrées aux services publics. Cette ventilation des dépenses de l'État dans ses principaux champs d'activité est un indicateur stable dans le temps, car elle n'est généralement pas influencée par les remaniements ministériels. Par ailleurs, puisqu'elle est également utilisée dans les comptes publics, sa présentation dans le *Rapport mensuel des opérations financières* permet de mieux suivre l'évolution des résultats réels au cours de l'année.

Les missions consacrées aux services publics sont :

- **Santé et services sociaux**, qui regroupe principalement les activités du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- **Éducation et culture**, qui regroupe principalement les activités des réseaux d'enseignement, l'aide financière aux études, les programmes du secteur de la culture ainsi que les programmes liés à l'immigration;
- **Économie et environnement**, qui comprend notamment les programmes touchant le développement de l'économie, les mesures d'aide à l'emploi, les relations internationales, l'environnement et le soutien aux infrastructures;
- **Soutien aux personnes et aux familles**, qui comprend notamment les mesures d'aide financière de dernier recours et d'aide à la famille et aux aînés, ainsi que certaines mesures d'aide juridique;
- **Gouverne et justice**, qui regroupe les activités du pouvoir législatif, des organismes centraux et de la sécurité publique, ainsi que les programmes à caractère administratif.

DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR MISSION EXCLUANT LE SERVICE DE LA DETTE

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Septembre		Avril à septembre	
	2018 ⁽⁵⁾	2019	2018-2019 ⁽⁵⁾	2019-2020
Santé et services sociaux	3 442	3 632	20 068	21 255
Éducation et culture	2 019	2 211	10 948	11 429
Économie et environnement	931	979	6 127	6 383
Soutien aux personnes et aux familles	687	721	5 058	5 290
Gouverne et justice	545	539	3 650	4 043
TOTAL	7 624	8 082	45 851	48 400

ANNEXE 3 : APPLICATION MENSUELLE DE CONVENTIONS COMPTABLES

Depuis le 1^{er} avril 2019, le gouvernement intègre dans le *Rapport mensuel des opérations financières* trois méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers consolidés du gouvernement. Ces modifications n'ont aucune incidence sur les états financiers consolidés du gouvernement.

Informations financières mensuelles des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

Les informations financières mensuelles des entités des réseaux sont maintenant consolidées, ligne à ligne, selon une méthodologie qui permet au gouvernement de refléter ou d'estimer les informations financières réelles des organismes des réseaux. Auparavant, elles étaient comptabilisées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, à partir d'une information prévisionnelle répartie linéairement et ajustée en fin d'année financière.

Revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et cotisations pour les services de santé

Le gouvernement estime les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et des cotisations pour les services de santé retenus à la source par les employeurs et les payeurs (mandataires) qui n'ont pas été encaissés par le gouvernement à la fin du mois. La nouvelle méthode d'estimation de ces sommes considère la rémunération gagnée par les contribuables au lieu de celle qui leur a été versée au cours du mois.

Application mensuelle de la norme comptable sur les paiements de transferts

Le gouvernement a revu son application mensuelle de la norme sur les paiements de transferts. Dorénavant, les paiements de transferts sont comptabilisés lorsqu'ils sont autorisés par l'entité cédante et que les critères d'admissibilité sont respectés par l'entité bénéficiaire. Auparavant, ces transferts étaient constatés linéairement ou en fonction des déboursés, selon l'entité. Cette modification comptable a une incidence sur les résultats du gouvernement uniquement lorsque les paiements de transferts sont réalisés à l'extérieur de son périmètre comptable.

Ces modifications ont été appliquées rétroactivement avec redressement des périodes précédentes, ce qui a eu pour effet la révision du surplus et du solde budgétaire du gouvernement de la période d'avril à septembre 2018 de la façon présentée dans le tableau suivant.

MODIFICATIONS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE 2018-2019

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à septembre 2018				Total
	Informations financières des organismes des réseaux	Méthode d'estimation des revenus fiscaux perçus par les mandataires	Norme sur les paiements de transferts		
SURPLUS DÉJÀ ÉTABLI⁽²⁾					5 336
Revenus					
Revenus autonomes	2 059	207	—		2 266
Transferts fédéraux	123	—	—		123
Total des revenus	2 182	207	—		2 389
Dépenses					
Dépenses de portefeuilles	-2 224	—	-223		-2 447
Service de la dette	-111	—	—		-111
Total des dépenses	-2 335	—	-223		-2 558
TOTAL DES RÉVISIONS	-153	207	-223		-169
SURPLUS REDRESSÉ⁽²⁾					5 167
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations					-1 355
SOLDE BUDGÉTAIRE REDRESSÉ⁽³⁾					3 812

Par ailleurs, certaines données de la période d'avril à septembre 2018 ont été reclassées afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée en 2019-2020. Ces reclassements n'ont aucune incidence sur le surplus ni sur le solde budgétaire du gouvernement.

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 13 à 18 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

Notes

- (1) Les conventions comptables du gouvernement peuvent être consultées aux pages 95 à 107 des [Comptes publics 2018-2019](#).
- (2) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (3) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (4) Les dépenses consolidées par mission sont présentées dans l'annexe 2.
- (5) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles et entre les missions pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2019-2020.
- (6) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (7) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (8) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (9) La présentation de l'information budgétaire du présent rapport mensuel est conforme à celle du cadre financier consolidé, tel que publié à la page A.19 du [Point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2019](#).
- (10) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats réels de 2018-2019.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.